



Achat immobilier avec concubin divorcé

Par **cloluzot_old**, le **30/11/2007** à **11:07**

je m'apprete à acheter avec ma concubine 1 bien immobilier.

je suis divorcé et j'ai 1 enfant majeur

ma concubine qui n'avait pas d'enfant est actuellement enceinte (je suis le père de l'enfant à venir)

nous avons chacun des biens personnels que nous allons reinvestir dans l'achat de ce nouveau bien.

quelle est pour nous la meilleure option (mariage pacs)?

doit-on acheter comptant ou a crédit ?

quelles demarches doit-on faire aupres du notaire ?

notre but est de ne léser personne

merci